

Animer en territoire

Communiquer

Informers, créer du lien, faire vivre son réseau. Tels sont les objectifs généraux d'une bonne communication, qu'elle soit interne ou externe.

1. Pourquoi communiquer ?

La communication interne

Elle s'inscrit dans le cadre plus large de **l'animation de réseau**, préoccupation principale d'une équipe de territoire : comment être en lien avec les équipes, comment leur transmettre l'information, comment les rencontrer, comment les réunir.

La communication externe

Communiquer vers l'extérieur a pour but de **faire connaître l'ACI**, en étant présent sur le territoire : lui donner de la visibilité, transmettre ses valeurs, son action, sa réflexion.

L'objectif peut être aussi bien de faire venir de nouvelles personnes aux rencontres ACI, que de prendre la parole sur un sujet ou un événement.

Après avoir réfléchi à ce qu'on veut communiquer et à qui, on peut ensuite chercher quels médias, quels canaux utiliser pour atteindre les personnes « ciblées ».

2. Comment communiquer ?

La communication interne

- Les boîtes de messagerie électronique débordent ! Pour toucher votre public, utilisez des moyens complémentaires au courriel : le bon vieux **téléphone**, mais aussi un **blog**, une lettre d'info électronique (**newsletter**) ou une page **Facebook**.
- Pensez également à tenir au courant de vos actions et de votre réflexion les territoires voisins et, bien sûr, le siège national. Envoyez-leur **invitations** et **relectures**.

La communication externe

- Mettez à jour régulièrement la page ACI du **site internet de votre diocèse**, ce qui ne vous dispense pas d'informer votre évêque et les autres mouvements.
- Signalez vos événements à la **presse locale** (presse quotidienne, journaux diocésain ou paroissiaux), contactez le réseau des **radios RCF**.
- Prenez la parole sur un événement local ou national en diffusant un **communiqué**, dans le cadre de la résolution sur la parole publique adoptée par le Conseil National.
- Présentez l'ACI dans les **paroisses** et les **lieux d'Église**.

La mise en place d'une **commission communication** sur votre territoire peut vous aider. La **mutualisation** de certains outils entre territoires est aussi une piste à explorer.

Fiche pratique parue dans Le Courrier n°180